



Hydright annonce un placement privé par voie de prise ferme de 10 millions de dollars

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Vancouver (Colombie-Britannique) – 15 janvier 2026 – Hydright Technologies Inc. (TSXV : NURS, OTC : HYDTF, FSE : SO6) (« Hydright » ou la « Société »), un chef de file dans le domaine des solutions de santé numériques à l'échelle nationale aux États-Unis, a annoncé avoir conclu une entente avec Canaccord Genuity Corp. (le « **preneur ferme principal** ») à titre de preneur ferme principal et de seul teneur de livres, ainsi qu'avec un syndicat de preneurs fermes à former (collectivement avec le preneur ferme principal, les « **preneurs fermes** »), en vertu duquel la Société a lancé un placement privé par voie de « **prise ferme** » de 2 470 000 parts de la Société (chacune, une « **part** ») au prix de 4,05 dollars canadiens par part (le « **prix d'émission** ») pour un produit brut total de 10 003 500 de dollars canadiens (la « **prise ferme** »).

Shane Madden, le chef de la direction de la Société, commente : « Le quatrième trimestre a démontré la solidité continue et croissante de notre modèle — l'expansion de gammes de produits pharmaceutiques éprouvées et le lancement de produits à forte demande générèrent une croissance concrète et évolutive. Ce financement nous permettra d'accélérer davantage cette dynamique et de stimuler la croissance de la clientèle dans nos trois secteurs d'activité en élargissant nos solutions technologiques et de plateforme, en augmentant la capacité de production, en accélérant le lancement de nouveaux produits et en renforçant l'infrastructure nécessaire pour répondre à la demande croissante sur notre plateforme nationale. »

Chaque part se composera d'une action ordinaire de la Société (une « **action ordinaire** ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société (chaque bon entier étant un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription donnera à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 5,27 \$ CA à tout moment au plus tard 24 mois après la date de clôture du placement (la « **date de clôture** »).

La Société accordera aux preneurs fermes une option, exercable jusqu'à 48 heures avant la date de clôture, d'acheter pour revente jusqu'à 50 % supplémentaires des parts émises dans le cadre de la prise ferme (les « **parts supplémentaires** ») au prix d'émission, pour un produit brut supplémentaire pouvant atteindre 5 001 750 \$ CA (l'« **option des preneurs fermes** » et, conjointement avec la prise ferme, le « **placement** »). Les parts offertes dans le cadre de la prise ferme, y compris les parts supplémentaires susceptibles d'être émises lors de l'exercice de l'option des preneurs fermes, seront ci-après nommées collectivement les « **titres offerts** ».

Le produit net tiré de la vente des titres offerts servira à soutenir la croissance des ventes, à créer de nouvelles lignes de production pharmaceutique et à élargir celles qui existent déjà, ainsi qu'à financer le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise, comme il est décrit plus en détail dans la notice d'offre.

L'offre sera réalisée sous forme de placement privé i) en vertu de la « dispense pour financement de l'émetteur coté » prévue à l'article 5A.2 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, dans sa version modifiée par la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* dans chacune des provinces et chacun des territoires

du Canada, ii) aux États-Unis et à des personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes en vertu d'une dispense des exigences d'inscription prévues par la *Securities Act of 1933* des États-Unis (la « **Loi de 1933** »), dans sa version modifiée, et iii) dans d'autres territoires que le Canada et les États-Unis, conformément aux dispenses de prospectus ou d'inscription pertinentes en vertu des lois applicables, pourvu qu'aucune obligation de dépôt de prospectus ou obligation comparable, aucune exigence d'information continue ou d'information régulière ni aucune autorisation réglementaire ou gouvernementale requise ne s'applique dans ces territoires.

Une notice d'offre relative au placement (la « **notice d'offre** ») est publiée sur le profil de la société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société à l'adresse www.hydreight.com. Les investisseurs potentiels sont invités à lire cette notice d'offre avant de prendre une décision d'investissement.

La Société a convenu i) de verser aux preneurs fermes une commission en espèces équivalente à 6,0 % du produit brut total tiré du placement, et ii) d'émettre aux preneurs fermes des bons de souscription, pouvant être exercés à tout moment avant la date correspondant à 24 mois à compter de la date de clôture, afin d'acquérir un nombre d'actions ordinaires égal à 6,0 % du nombre de parts vendues dans le cadre du placement, à un prix d'exercice égal au prix d'émission.

La clôture du placement est prévue le ou vers le 27 janvier 2026, sous réserve de l'obtention par la Société de toutes les approbations réglementaires nécessaires, y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Les titres décrits dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi de 1933 ou de toute loi sur les valeurs mobilières de tout État des États-Unis. Par conséquent, ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes, sauf en conformité avec les exigences d'inscription de la Loi de 1933 et les exigences étatiques applicables en matière de valeurs mobilières ou en vertu de dispenses prévues par celles-ci. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres, et aucun titre mentionné dans le présent communiqué de presse ne sera vendu dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les termes « États-Unis » et « personnes des États-Unis » sont définis dans le règlement S de la Loi sur les valeurs mobilières des États-Unis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Shane Madden
Administrateur et chef de la direction
Hydreight Technologies Inc.

Adresse courriel : ir@hydreight.com

Téléphone : 480-790-6886

À propos de Hydreight Technologies Inc.

Hydreight Technologies Inc. développe actuellement l'un des plus grands réseaux de cliniques mobiles aux États-Unis. Sa plateforme exclusive entièrement intégrée héberge un réseau de plus de 2 500 infirmiers et infirmières, plus de 100 médecins et un réseau de pharmacies dans 50 États. Cette plateforme comprend

une suite d'outils entièrement intégrés, faciles à utiliser et préinstallés facilitant la comptabilité, la documentation, les ventes, la gestion des stocks, la prise de rendez-vous et la gestion des données des patients, ce qui permet aux professionnels de la santé autorisés de fournir des services directement aux patients à domicile, au bureau ou à l'hôtel. Hydright comble le fossé entre la conformité des fournisseurs et la commodité des patients, donnant aux infirmières et infirmiers, aux techniciennes et techniciens en spa médical et aux autres professionnels de la santé autorisés les moyens d'agir. La plateforme Hydright permet aux professionnels de la santé de fournir des services de manière indépendante, selon leurs propres conditions, ou d'ajouter des services mobiles à leurs activités déjà exercées dans un lieu fixe. Hydright possède un réseau de pharmacies 503B qui dessert les 50 États et est étroitement affilié à un réseau américain certifié de fournisseurs de services de prescription électronique et de télémédecine.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui peuvent constituer de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les énoncés prospectifs) au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Ces énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société, ou les faits nouveaux, diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations prévus qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas toujours, être identifiés par l'emploi de termes comme « s'attend à », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention de », « estime », « projette », « potentiel » et d'autres expressions semblables, ou que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, entre autres, des énoncés relatifs aux attentes concernant l'utilisation prévue du produit tiré du placement, les modalités du placement et la date de clôture prévue, les autorisations réglementaires prévues et d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Par leur nature même, les énoncés prospectifs supposent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels, ou d'autres événements futurs, diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs. Ces facteurs et risques comprennent, entre autres, le risque que le placement ne soit pas réalisé selon les modalités ou le calendrier prévus, voire qu'il ne soit pas réalisé du tout; le risque que la Société n'obtienne pas toutes les autorisations réglementaires requises pour le placement, y compris celle de la Bourse de croissance TSX; le risque que la Société ne soit pas en mesure d'utiliser le produit du placement comme prévu; le risque que la Société ait besoin de temps à autre d'un financement supplémentaire pour poursuivre ses activités, lequel pourrait ne pas être disponible au moment voulu ou à des conditions acceptables; le risque que le respect de la réglementation gouvernementale étendue et des lois et règlements nationaux et étrangers ait une incidence défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société; et le risque que les marchés boursiers aient connu une volatilité souvent sans rapport avec le rendement des sociétés et que ces fluctuations aient une incidence défavorable sur le cours des titres de la Société, indépendamment de son rendement opérationnel.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent les attentes de la Société à la date des présentes et, par conséquent, sont susceptibles de changer après cette date. Le lecteur doit éviter d'accorder une importance excessive aux énoncés prospectifs et de s'y fier à toute autre

date. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs si les convictions, les estimations ou les opinions de la direction, ou d'autres facteurs devaient changer.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'accepte la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.